

Cartes de routage

Ce chapitre décrit comment configurer et personnaliser les cartes de routage pour l'ASA.

- À propos des cartes de routage, à la page 1
- Lignes directrices relatives aux cartes de routage, à la page 3
- Définir une carte de routage, à la page 3
- Personnaliser une carte de routage, à la page 6
- Exemple de cartes de routage, à la page 9
- Historique des cartes de routage, à la page 10

À propos des cartes de routage

Les cartes de routage sont utilisées lors de la redistribution des routes dans un processus de routage OSPF, RIP, EIGRP ou BGP. Elles sont également utilisées lors de la génération d'une route par défaut dans un processus de routage. Une carte de routage définit les routes du protocole de routage spécifié qui peuvent être redistribuées dans le processus de routage cible.

Les cartes de routage ont de nombreuses caractéristiques en commun avec les listes de contrôle d'accès bien connues. Voici quelques-unes des caractéristiques communes aux deux :

- Il s'agit d'une séquence ordonnée d'instructions individuelles, et chacune a un résultat d'autorisation ou de refus. L'évaluation d'une liste de contrôle d'accès ou d'une carte de routage comprend une analyse de liste, dans un ordre prédéterminé, et une évaluation des critères de chaque énoncé qui correspond. Une analyse de liste est abandonnée une fois que la première correspondance d'instruction est trouvée et qu'une action associée à la correspondance d'instruction est effectuée.
- Ce sont des mécanismes génériques. Les correspondances de critères et l'interprétation des correspondances sont dictées par la façon dont elles sont appliquées et par la fonctionnalité qui les utilise. Une carte de routage appliquée à différentes entités peut être interprétée différemment.

Voici quelques-unes des différences entre les cartes de routage et les listes de contrôle d'accès :

- Les cartes de routage sont plus flexibles que les listes de contrôle d'accès et peuvent vérifier les routages en fonction de critères que les listes de contrôle d'accès ne peuvent pas vérifier. Par exemple, une carte de routage peut vérifier si le type de routage est interne.
- Chaque liste de contrôle d'accès se termine par une instruction de refus implicite, par convention de conception. Si la fin d'une carte de routage est atteinte pendant les tentatives de mise en correspondance, le résultat dépend de l'application spécifique de la carte de routage. Les cartes de routage appliquées à

la *redistribution* se comportent de la même manière que les listes de contrôle d'accès : si la route ne correspond à aucune clause d'une carte de routage, la redistribution de la route est refusée, comme si la carte de routage contient une déclaration de refus à la fin.

Clauses d'autorisation et de refus

Les cartes de routage peuvent avoir des clauses d'autorisation et de refus. La clause deny rejette les correspondances de routage de la redistribution. Vous pouvez utiliser une liste de contrôle d'accès comme critère de correspondance dans la carte de routage. Étant donné que les listes de contrôle d'accès ont également des clauses d'autorisation et de refus, les règles suivantes s'appliquent lorsqu'un paquet correspond à la liste de contrôle d'accès :

- ACL permit + route map permit : les routes sont redistribuées.
- ACL permit + route map deny : les routes ne sont pas redistribuées.
- ACL deny + route map permit or deny : la clause route-map n'est pas mise en correspondance et la prochaine clause route-map est évaluée.

Valeurs de clause de correspondance et de définition

Chaque clause de carte de routage a deux types de valeurs :

- Une valeur de correspondance sélectionne les routages auxquels cette clause doit être appliquée.
- Une valeur définie modifie les renseignements qui seront redistribués dans le protocole cible.

Pour chaque voie de routage qui est redistribuée, le routeur évalue d'abord les critères de correspondance d'une clause de la carte de routage. Si les critères de correspondance sont réussis, la route est redistribuée ou rejetée comme l'exige la clause allow ou deny , et certains de ses attributs peuvent être modifiés par les valeurs définies à partir des commandes set . Si les critères de correspondance échouent, cette clause ne s'applique pas à la voie de routage et le logiciel procède à l'évaluation de la voie de routage en fonction de la clause suivante de la carte de routage. L'analyse de la carte de routage se poursuit jusqu'à ce qu'une clause correspondant à la route soit trouvée ou jusqu'à ce que la fin de la carte de routage soit atteinte.

Une correspondance ou une valeur définie dans chaque clause peut être manquée ou répétée plusieurs fois, si l'une de ces conditions est remplie :

- Si plusieurs entrées de correspondance sont présentes dans une clause, elles doivent toutes réussir pour une route donnée afin que cette route corresponde à la clause (c'est-à-dire que l'algorithme AND logique est appliqué pour plusieurs commandes de correspondance).
- Si une entrée de correspondance fait référence à plusieurs objets dans une seule entrée, l'un ou l'autre doit correspondre (l'algorithme OU logique est appliqué).
- En l'absence d'entrée de correspondance, toutes les routes correspondent à la clause.
- Si une entrée d'ensemble n'est pas présente dans une clause d'autorisation de carte de routage, la route est redistribuée sans modification de ses attributs actuels.

Remarque Ne configurez pas d'entrée d'ensemble dans une clause de refus de carte de routage, car la clause de refus interdit la redistribution de routage : il n'y a aucun renseignement à modifier.

Une clause de carte de routage sans entrée de correspondance ou d'ensemble effectue une action. Une clause d'autorisation vide permet une redistribution des routes restantes sans modification. Une clause de refus vide ne permet pas une redistribution d'autres routes (il s'agit de l'action par défaut si une carte de routage est complètement analysée, mais qu'aucune correspondance explicite n'est trouvée).

Lignes directrices relatives aux cartes de routage

Mode pare-feu

Pris en charge uniquement en mode pare-feu routé. Le mode pare-feu transparent n'est pas pris en charge.

Directives supplémentaires

Les cartes de routage ne prennent pas en charge les ACL qui incluent un utilisateur, un groupe d'utilisateurs ou des objets de nom de domaine complet.

Définir une carte de routage

Vous devez définir une carte de routage lorsque vous précisez les routes du protocole de routage spécifié qui peuvent être redistribuées dans le processus de routage cible. Dans ASDM, vous pouvez définir une carte de routage en ajoutant, en modifiant ou en supprimant un nom de carte de routage, un numéro de séquence ou une redistribution.

Procédure

Étape 1 Dans ASDM, choisissez **Configuration** > **Device Setup (Configuration de l'appareil)** > **Routing (Routage)** > **Route Maps (Cartes de routage)**.

Étape 2 Cliquez sur **Add** (ajouter).

La boîte de dialogue **Add Route map** (Ajouter une carte de routage) ou **Edit Route Map** (Modifier une carte de routage) apparaît.

Étape 3 Saisissez le nom et le numéro de séquence de la carte de routage. Le nom de la carte de routage est le nom que vous attribuez à une route donnée. Le numéro de séquence est l'ordre dans lequel vous ajoutez ou supprimez les entrées de carte de routage dans l'ASA.

Remarque Si vous modifiez une carte de routage existante, les champs du nom et du numéro de séquence de la carte de routage sont déjà remplis.

Étape 4 Pour refuser les correspondances de routes de la redistribution, cliquez sur **Deny** (Refuser). Si vous utilisez une ACL dans une clause de refus de carte de routage, les routes autorisées par l'ACL ne sont pas redistribuées. Pour autoriser les correspondances de routes pour la redistribution, cliquez sur **Allow** (Autoriser). Si vous utilisez une ACL dans une clause d'autorisation de carte de routage, les routes autorisées par l'ACL sont redistribuées.

En outre, si vous utilisez une ACL dans une clause d'autorisation ou de refus de carte de routage et que l'ACL refuse une route, la correspondance de clause de carte de routage est introuvable et la clause de carte de routage suivante est évaluée.

Étape 5 Cliquez sur l'onglet **Match Clause** (Clause de correspondance) pour choisir les routes auxquelles cette clause doit être appliquée et définissez les paramètres suivants :

- Cochez la case **Match first hop interface of route** (Correspondance avec l'interface de premier saut de route) pour activer ou désactiver la correspondance avec l'interface de premier saut d'une route ou pour faire correspondre n'importe quelle route avec l'interface de saut suivant spécifiée. Si vous spécifiez plusieurs interfaces, la route peut correspondre à l'une ou l'autre des interfaces.
 - Saisissez le nom de l'interface dans le champ Interface ou cliquez sur les points de suspension pour afficher la boîte de dialogue Browse Interface (Parcourir l'interface).
 - Choisissez une ou plusieurs interfaces, cliquez sur **Interface**, puis cliquez sur **OK**.
- Dans les sections IPv4 et IPv6, effectuez une ou plusieurs des opérations suivantes :
 - Cochez la case **Match Address** (Correspondance d'adresse) pour activer ou désactiver la correspondance d'adresse d'une route ou d'un paquet de correspondance.
 - Cochez la case **Match Next Hop** (Correspondance de saut suivant) pour activer ou désactiver la correspondance d'adresse de saut suivant d'une route.
 - Cochez la case **Match Route Source** (Correspondance de source de route) pour activer ou désactiver la correspondance d'adresse de source d'annonce de la route.
 - Choisissez **Access List to Prefix List** (Liste d'accès à la liste de préfixes) dans la liste déroulante pour faire correspondre l'adresse IP.
 - Selon la sélection précédente, cliquez sur les points de suspension pour afficher la boîte de dialogue **Browse Access List** (Parcourir la liste d'accès) ou **Browse Prefix List** (Parcourir la liste de préfixes).
 - Choisissez l'ACL ou la liste de préfixes que vous souhaitez.
- Cochez la case **Match metric of route** (Correspondance de la mesure de la route) pour activer ou désactiver la correspondance de la mesure d'une route.
 - Dans le champ **Metric Value** (Valeur de mesure), saisissez les valeurs de la mesure. Il est possible d'entrer plusieurs valeurs, séparées par des virgules. Ce paramètre vous permet de faire correspondre toutes les routes qui ont une métrique spécifiée. La valeur de mesure peut être comprise entre 0 et 4294967295.
- Cochez la case **Match Route Type** (Correspondance du type de route) pour activer ou désactiver la correspondance du type de route. Les types de routage valides sont External1, External2, Internal, Local, NSSA-External1 et NSSA-External2. Lorsque cette option est activée, vous pouvez choisir plusieurs types de route dans la liste.

Étape 6 Cliquez sur l'onglet **Set Clause** (Définir la clause) pour modifier les renseignements suivants, qui seront redistribués au protocole cible :

- Cochez la case **Set Metric Clause** (Définir la clause de mesure) pour activer ou désactiver la valeur de mesure pour le protocole de routage de destination, et saisissez la valeur dans le champ Value (Valeur).
- Cochez la case **Set Metric Type** (Définir le type de mesure) pour activer ou désactiver le type de mesure pour le protocole de routage de destination, et choisissez le type de mesure dans la liste déroulante.
- **Adaptive Interface Metric Type** (Type de mesure de l'interface adaptative) : cette option se rapporte au routage basé sur des politiques. Cette option définit l'interface de sortie en fonction des valeurs de mesure recueillies sur les interfaces, à savoir le coût, le temps aller-retour (RTT), la gigue, la note d'opinion moyenne (MOS) et la perte (perte de paquets).
- Cliquez dans le champ **Available Interfaces** (Interfaces disponibles) et sélectionnez les interfaces qui doivent être utilisées pour le routage. L'interface de sortie est sélectionnée dans la liste des interfaces. Si les coûts des interfaces sont les mêmes, il s'agit d'une configuration active-active et les paquets sont équilibrés (round robin) sur les interfaces de sortie. Si les coûts sont différents, l'interface avec le coût le plus faible est sélectionnée. À l'instar de la mesure du coût, les autres valeurs sont appliquées en fonction du type de mesure, de la gigue minimale, du RTT minimal, de la perte de paquets minimale et de la MOS maximale. Les interfaces ne sont prises en compte que si elles sont actives.

Étape 7 Cliquez sur l'onglet BGP Match Clause (Clause de correspondance BGP) pour choisir les routes auxquelles cette clause doit être appliquée et définissez les paramètres suivants :

- Cochez la case **Match AS path access lists** (Correspondance des listes d'accès au chemin AS) pour permettre la mise en correspondance de la liste d'accès du système autonome BGP avec la liste d'accès au chemin spécifiée. Si vous spécifiez plusieurs listes d'accès de chemin d'accès, la voie de routage peut correspondre à l'une ou l'autre des listes d'accès de chemin d'accès.
- Cochez la case **Match Community** (Correspondance avec la communauté) pour activer la mise en correspondance de la communauté BGP avec la communauté spécifiée. Si vous spécifiez plusieurs communautés, la route peut correspondre à l'une ou à l'autre. Tout routage qui ne correspond pas à au moins une communauté de correspondance ne sera pas annoncée pour les cartes de routage sortantes.
 - Cochez la case Match the specified community exactly (Correspondance exacte avec la communauté spécifiée) pour activer la correspondance exacte entre la communauté de BGP et la communauté spécifiée.
- Cochez la case **Match Policy list** (Correspondance avec la liste de politiques) pour configurer une carte de routage afin d'évaluer et de traiter une politique de BGP. Si vous spécifiez plusieurs listes de politiques, la route peut traiter l'une ou l'autre de ces listes de politiques.

Étape 8 Cliquez sur l'onglet **BGP Set Clause** (Définir la clause de BGP) pour modifier les renseignements suivants, qui seront redistribués au protocole BGP :

- Cochez la case **Set AS Path** (Définir le chemin AS) pour modifier un chemin de système autonome pour les routes BGP.
 - Cochez la case Prepend AS path (Ajouter le chemin AS) pour ajouter une chaîne de chemin d'accès du système autonome quelconque aux routes BGP. Habituellement, le numéro du système autonome local est ajouté plusieurs fois, ce qui augmente la longueur du chemin du système autonome. Si vous spécifiez plusieurs numéros de chemin de système autonome, la route peut précéder l'un ou l'autre de ces numéros AS.

- Cochez la case Prepend Last AS to the AS Path (Ajouter le dernier AS au chemin AS) pour ajouter le dernier numéro AS au chemin. Saisissez une valeur pour le numéro de système autonome comprise entre 1 et 10.
- Cochez la case Convert route tag into AS Path (Convertir la balise de route en chemin AS) pour convertir la balise d'une route en chemin de système autonome.

- Cochez la **case Set Community** (Définir la communauté) **pour définir les attributs des communautés BGP.**
 - Cliquez sur le bouton radio Specify Community (Spécifier la communauté) pour saisir un numéro de communauté, le cas échéant. Les valeurs valides sont de 1 à 4294967200, internet, no-advertise et no-export.
 - Cochez la case Add to the existing communities (Ajouter aux communautés existantes) pour ajouter la communauté aux communautés déjà existantes.
 - Cliquez sur None (Aucun) pour supprimer l'attribut de communauté des préfixes qui transmettent la carte de routage.

- Cochez la case **Set local preference** (Définir la préférence locale) pour spécifier une valeur de préférence pour le chemin d'accès au système autonome.
- Cochez la case Set weight (Définir le poids) pour spécifier le poids du BGP pour la table de routage. Saisissez une valeur entre 0 et 65 535.
- Cochez la case Set origin (Définir l'origine) pour spécifier le code d'origine du BGP. Les valeurs valides sont Local IGP (IGP local) et Incomplete (Incomplet).
- Cochez la case Set next hop (Définir le saut suivant) pour préciser l'adresse de sortie des paquets qui répondent à la clause de correspondance d'une carte de routage.
 - Cliquez sur Specify IP address (Spécifier l'adresse IP) pour saisir l'adresse IP du prochain saut vers lequel les paquets sont sortis. Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse d'un routeur adjacent. Si vous spécifiez plusieurs adresses IP, les paquets peuvent être sortis à l'une ou l'autre des adresses IP.
 - Cliquez sur Use peer address (Utiliser l'adresse homologue) pour définir le saut suivant comme adresse homologue BGP.

Étape 9 Cliquez sur OK.

Personnaliser une carte de routage

Cette section décrit comment personnaliser la carte de routage.

Définir une route pour correspondre à une adresse de destination spécifique

Procédure

Étape 1 Dans ASDM, choisissez **Configuration** > **Device Setup (Configuration de l'appareil)** > **Routing (Routage)** > **Route Maps (Cartes de routage)**.

Étape 2 Cliquez sur **Add** (ajouter).

La boîte de dialogue**Add Route map** (Ajouter une carte de routage) apparaît. Dans cette boîte de dialogue, vous pouvez attribuer ou choisir le nom de la carte de routage, le numéro de séquence et son accès de redistribution (c'est-à-dire autoriser ou refuser). Les entrées de carte de routage sont lues dans l'ordre. Vous pouvez identifier l'ordre à l'aide du numéro de séquence, ou l'ASA utilise l'ordre dans lequel vous ajoutez les entrées.

Étape 3 Cliquez sur l'onglet **Match Clause** (Clause de correspondance) pour choisir les routes auxquelles cette clause doit être appliquée et définissez les paramètres suivants :

- Cochez la case **Match first hop interface of route** (Correspondance avec l'interface de premier saut de route) pour activer ou désactiver la correspondance avec l'interface de premier saut d'une route ou pour faire correspondre n'importe quelle route avec l'interface de saut suivant spécifiée. Si vous spécifiez plusieurs interfaces, la route peut correspondre à l'une ou l'autre des interfaces.
 - Saisissez le nom de l'interface dans le champ **Interface** ou cliquez sur les points de suspension pour afficher la boîte de dialogue **Browse Interface** (Parcourir l'interface).
 - Choisissez le type d'interface (**interne** ou **externe**), cliquez sur **Selected Interface** (Interface sélectionnée), puis cliquez sur **OK**.
 - Cochez la case **Match IP Address** (Correspondance d'adresse IP) pour activer ou désactiver la correspondance d'adresse d'une route ou d'un paquet de correspondance.
 - Cochez la case **Match Next Hop** (Correspondance de saut suivant) pour activer ou désactiver la correspondance d'adresse de saut suivant d'une route.
 - Cochez la case **Match Route Source** (Correspondance de source de route) pour activer ou désactiver la correspondance d'adresse de source d'annonce de la route.
 - Choisissez **Access List to Prefix List** (Liste d'accès à la liste de préfixes) dans la liste déroulante pour faire correspondre l'adresse IP.
 - Selon la sélection précédente, cliquez sur les points de suspension pour afficher la boîte de dialogue **Browse Access List** (Parcourir la liste d'accès) ou **Browse Prefix List** (Parcourir la liste de préfixes).
 - Choisissez l'ACL ou la liste de préfixes que vous souhaitez.
- Cochez la case **Match metric of route** (Correspondance de la mesure de la route) pour activer ou désactiver la correspondance de la mesure d'une route.
 - Dans le champ **Metric Value** (Valeur de mesure), saisissez les valeurs de la mesure. Il est possible d'entrer plusieurs valeurs, séparées par des virgules. Ce paramètre vous permet de faire correspondre toutes les routes qui ont une métrique spécifiée. La valeur de mesure peut être comprise entre 0 et 4294967295.

- Cochez la case **Match Route Type** (Correspondance du type de route) pour activer ou désactiver la correspondance du type de route. Les types de routage valides sont External1, External2, Internal, Local, NSSA-External1 et NSSA-External2. Lorsque cette option est activée, vous pouvez choisir plusieurs types de route dans la liste.

Configurer les règles de préfixe



Remarque Vous devez configurer une liste de préfixes avant de pouvoir configurer une règle de préfixe.

Pour configurer des règles de préfixe, procédez comme suit :

Procédure

Étape 1 Choisissez **Configuration** > **Device Setup (Configuration de l'appareil)** > **Routing (Routage)** > **IPv4 Prefix Rules (Règles de préfixes IPv4)** ou **IPv6 Prefix Rules (Règles de préfixes IPv6)**.

Étape 2 Cliquez sur **Add** (Ajouter) et sélectionnez Add Prefix Rule (Ajouter une règle de préfixe).

La boîte de dialogue **Add Prefix Rule** (Ajouter une règle de préfixe) apparaît. Dans cette boîte de dialogue, vous pouvez ajouter un numéro de séquence, sélectionner une version IPv4 ou IPv6, spécifier un préfixe pour le réseau, son accès à la redistribution (c'est-à-dire autoriser ou refuser) et la longueur minimum et maximum du préfixe.

Étape 3 Saisissez un **Sequence Number** (Numéro de séquence) facultatif ou acceptez la valeur par défaut.

Étape 4 Spécifiez le **Prefix number** (Numéro de préfixe) au format adresse IP/longueur du masque.

Étape 5 Cliquez sur le bouton radio **Permit** (Autoriser) ou **Deny** (Refuser) pour indiquer l'accès à la redistribution.

Étape 6 Saisissez l'option **Minimum length** (Durée minimum) et **Maximum length** (Longueur maximum).

Étape 7 Cliquez sur **OK** lorsque vous avez terminé.

La nouvelle règle de préfixe ou la règle de préfixe révisée apparaît dans la liste.

Étape 8 Cliquez sur **Apply** pour enregistrer vos modifications.

Configurer les listes de préfixe

Lorsque plusieurs entrées d'une liste de préfixes correspondent à un préfixe donné, l'entrée avec le numéro de séquence le plus faible est utilisée. Par souci d'efficacité, vous pouvez placer les correspondances ou les refus les plus courants près du haut de la liste en leur attribuant manuellement un numéro de séquence inférieur. Par défaut, les numéros de séquence sont générés automatiquement par incréments de 5, en commençant par 5.

Pour ajouter des listes de préfixes, procédez comme suit :

Procédure

Étape 1 Choisissez **Configuration** > **Device Setup (Configuration de l'appareil)** > **Routing (Routage)** > **IPv4 Prefix Rules (Règles de préfixes IPv4)** ou **IPv6 Prefix Rules (Règles de préfixes IPv6)**.

Étape 2 Cliquez sur **Add (Ajouter)** > **Add Prefix List (Ajouter une liste de préfixes)**.

La boîte de dialogue **Add Prefix List** (Ajouter une liste de préfixes) s'affiche.

Étape 3 Saisissez le nom du préfixe et la description, puis cliquez sur **OK**.

Configurer les valeurs de mesure pour une action de routage

Pour configurer la valeur de mesure d'une action de routage, procédez comme suit :

Procédure

Étape 1 Dans ASDM, choisissez **Configuration** > **Device Setup (Configuration de l'appareil)** > **Routing (Routage)** > **Route Maps (Cartes de routage)**.

Étape 2 Cliquez sur **Add** (ajouter).

La boîte de dialogue **Add Route map** (Ajouter une carte de routage) ou **Edit Route Map** (Modifier une carte de routage) apparaît. Dans cette boîte de dialogue, vous pouvez attribuer ou sélectionner le nom de la carte de routage, le numéro de séquence et son accès de redistribution (c'est-à-dire autoriser ou refuser). Les entrées de carte de routage sont lues dans l'ordre. Vous pouvez identifier l'ordre à l'aide du numéro de séquence, ou l'ASA utilise l'ordre dans lequel vous ajoutez les entrées de la carte de routage.

Étape 3 Cliquez sur l'onglet **Set Clause** (Définir la clause) pour modifier les renseignements suivants, qui seront redistribués au protocole cible :

- Cochez la case **Set Metric Clause** (Définir la clause de mesure) pour activer ou désactiver la valeur de mesure pour le protocole de routage de destination, et entrez la valeur dans le champ Value (Valeur).
- Cochez la case **Set Metric Type** (Définir le type de mesure) pour activer ou désactiver le type de mesure pour le protocole de routage de destination, et choisissez le type de mesure dans la liste déroulante.

Exemple de cartes de routage

L'exemple suivant montre comment redistribuer les routes avec un nombre de sauts égal à 1 dans OSPF.

1. Dans ASDM, choisissez **Configuration** > **Device Setup (Configuration de l'appareil)** > **Routing (Routage)** > **Route Maps (Cartes de routage)**.
2. Cliquez sur **Add** (ajouter).

3. Saisissez de **1 à 2** dans le champ **Route Map Name** (Nom de la carte de routage).
4. Saisissez le numéro de séquence de routage dans le champ **Séquence Number** (Numéro de séquence).
5. Cliquez sur le bouton radio **Permit** (Autoriser).

 Par défaut, cet onglet se trouve en haut.
6. Cliquez sur l'onglet **Match Clause** (Clause de correspondance).
7. Cochez la case **Match Metric of Route** (Correspondance métrique de la route) et saisissez **1** pour la valeur de la mesure.
8. Cliquez sur l'onglet **Set Clause** (Définir la clause).
9. Cochez la case **Set Metric Value** (Définir la valeur de mesure) et saisissez **5** comme valeur de mesure.
10. Cochez la case **Set Metric-Type** (Définir le type de mesure) et choisissez **Type-1**.

Historique des cartes de routage

Tableau 1 : Historique des fonctionnalités pour les cartes de routage

Nom de la caractéristique	Versions de plateforme	Renseignements sur les fonctionnalités
Cartes de routage	7.0(1)	Nous avons introduit cette fonctionnalité. Nous avons introduit l'écran suivant : Configuration > Device Setup (Configuration de l'appareil) > Routing (Routage) > Route Maps (Cartes de routage).
Prise en charge améliorée pour les cartes de routage statiques et dynamiques	8.0(2)	Une prise en charge améliorée des cartes de routage dynamiques et statiques a été ajoutée.
Routage dynamique en mode de contexte multiple	9.0(1)	Les cartes de routage sont prises en charge en mode de contexte multiple.
Prise en charge BGP	9.2(1)	Nous avons introduit cette fonctionnalité. Nous avons mis à jour l'écran suivant : Configuration > Device Setup (Configuration de l'appareil) > Routing (Routage) > Route Maps (Cartes de routage) avec 2 onglets supplémentaires, BGP match clause (Clause de correspondance BGP) et BGP set clause (Clause de définition BGP).
Prise en charge d'IPv6 pour la règle de préfixe	9.3.2	Nous avons introduit cette fonctionnalité. Nous avons mis à jour les écrans suivants : **Configuration** > **Device Setup (Configuration de l'appareil)** > **Routing (Routage)** > **IPv4 Prefix Rules (Règles de préfixes IPv4)** et **IPv6 Prefix Rules (Règles de préfixes IPv6)**

À propos de la traduction

Cisco peut fournir des traductions du présent contenu dans la langue locale pour certains endroits. Veuillez noter que des traductions sont fournies à titre informatif seulement et, en cas d’incohérence, la version anglaise du présent contenu prévaudra.

À propos de la traduction

Cisco peut fournir des traductions du présent contenu dans la langue locale pour certains endroits. Veuillez noter que des traductions sont fournies à titre informatif seulement et, en cas d’incohérence, la version anglaise du présent contenu prévaudra.